

SEPT GROUPES D'ASSURANCE APPELLENT À RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE ET LES ASSUREURS SANTE

Nous, Aéma Groupe, Allianz, AXA, Generali, Matmut, Swiss Life et le Groupe VYV, membres de l'Association pour le Développement de l'Assurance Française (ADAF), assurons la santé de près de 25 millions de Français. Nous souhaitons que les pouvoirs publics associent davantage les assureurs santé, représentés par leurs fédérations professionnelles, aux décisions sur l'avenir du système de santé.

Paris, le 21 octobre 2026 – Nous protégeons près de 25 millions de Français. Derrière ce chiffre, il y a des femmes et des hommes, des familles, pour qui la santé et la protection sociale sont des préoccupations essentielles. Cela nous engage.

Les Français sont attachés à leur système de santé : un socle de solidarité commun géré par l'Assurance maladie obligatoire, d'une part, et une couverture d'assurance complémentaire adaptée à leurs besoins, d'autre part.

Les dépenses de santé ne cessent d'augmenter, les déficits publics se creusent et l'accès aux soins se dégrade. Face à ces défis, nous soutenons le renforcement du partenariat entre l'Assurance maladie obligatoire et les assureurs santé, au service de l'intérêt général.

Reconnaître le rôle des assureurs santé

Nous appelons à une reconnaissance effective du rôle essentiel des assureurs santé au service du système de santé, de son efficience et de son financement.

Cette reconnaissance doit se traduire par une association accrue des assureurs santé, représentés par leurs fédérations professionnelles, aux décisions qui les concernent.

Renforcer le partenariat avec l'Assurance maladie obligatoire

Dans le cadre de ce partenariat, nous souhaitons contribuer à la définition d'une trajectoire pluriannuelle de prévention, de protection et de financement, en associant l'ensemble des parties prenantes, notamment les professionnels de santé et les patients, et de rendre compte aux Français des résultats obtenus.

Ces orientations s'inscrivent dans le droit fil des recommandations des récents rapports réalisés à la demande du Gouvernement sur l'articulation entre Assurance maladie obligatoire et Assurance maladie complémentaire, d'une part, et sur la prévention, d'autre part.*

Le système de santé exige des décisions rapides à la hauteur des enjeux. Nous, assureurs santé, souhaitons y être associés et participer au choix des solutions qui permettront de garantir la soutenabilité de notre système de santé.

Une stratégie commune. Des décisions partagées. Des résultats mesurables.

Cette position commune est portée par une annonce collective dans la presse.

A propos de la démarche :

Cette initiative réunit sept groupes membres de l'ADAF : Aéma Groupe, Allianz, AXA, Generali, Matmut, Swiss Life et le Groupe VYV.

Contacts presse :

- Flore Witvoet, Aéma Groupe fwitvoet@aemagroupe.fr 06 25 79 38 17
- Sandrine Pichavant, Allianz sandrine.pichavant@allianz.fr 07 61 15 70 07
- Hélène Caillet, AXA helene.caillet@axa.fr 06 40 29 88 47
- Marie Grillet, Generali marie.grillet@generali.com 07 61 88 56 76
- Guillaume Buiron, groupe Matmut buiron.guillaume@matmut.fr 06 37 77 33 42
- Florence Beau, Swisslife florence.beau@swisslife.fr 07 87 94 63 64
- Nina Tanguy, groupe VYV vyv@hopscoth.fr 06 60 22 12 28

*Rapports de référence :

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Refonder l'articulation entre Assurance maladie obligatoire et complémentaires santé au service de la transformation du système de santé », Elisabeth Hubert, Nicolas Bouzou, Stéphane Junique et Franck von Lennep.
« Construire un système de prévention primordiale – Replacer la santé sous de bonnes influences », Cyrille Isaac-Sibille.